

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Huile hydraulique KLONDIKE ISO AW22	
Version n°	02	
Date de publication	07-février-2017	
No CAS	Mélange	
Code du produit	ISO AW22	
Usage du produit	Liquide hydraulique	
Renseignements sur le fabricant	KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887	
Fournisseur	Se référer au fabricant	

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	ATTENTION Peut irriter les voies respiratoires. Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Peut causer une légère irritation des yeux.
Peau	Risque de causer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé.
	Absorption cutanée : Non attendu être absorbé par la peau.
Inhalation	Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmolement. Les symptômes peuvent inclure la toux, le souffle court, une respiration sifflante et fonction pulmonaire réduite. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités	64742-54-7	30 - 60
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	30 - 60

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Contact cutané	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Aérer la zone contaminée. Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome pressurisé, conformément au MSHA/NIOSH (Administration pour la Sécurité et la Santé dans les Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail) (approuvé ou équivalent). Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Sensibilité aux décharges électrostatiques non prévue.
Sensibilité aux chocs	N'est pas sensé être sensible aux impacts.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. oxydes de soufre. Oxydes de phosphore. NOx. Hydrocarbures.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. Manipulation et entreposage

Manutention	Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Entreposage	Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale (CAS 64742-55-8)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. La ventilation doit être suffisante pour enlever et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou d'émanations susceptibles d'être créées lors du maniement ou du traitement thermique.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé. Installer des douches oculaires d'urgence et des douches déluges dans la zone de travail immédiate.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire.

Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Liquide.

Forme

Liquide.

Couleur

Ambre foncé.

Odeur

Légère odeur de pétrole.

Seuil de perception de l'odeur

Non disponible.

pH

Non disponible.

Tension de vapeur

< 1 kPa

Densité de la vapeur

> 10

Point d'ébullition

280 °C (536 °F)

Point de fusion/point de congélation

Non disponible.

Solubilité (eau)

Insoluble

Densité

0.86

Densité relative

Non disponible.

Point d'éclair

216.0 °C (420.8 °F)

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume

Non disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume

Non disponible.

Température d'auto-inflammation

Non disponible.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Viscosité

22 cSt

Pourcentage de matières volatiles

Négligeable

Coefficient de répartition (n-octanol/eau)

Non disponible.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des secteurs sans ventilation adéquate.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre NOx. Hydrocarbures.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

11. Informations Toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 4000 mg/m ³ , 4 heures
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5 mg/l, 4 heures (brouillard)
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 15000 mg/kg
Effets aigus	Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal. Peut irriter les voies respiratoires. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale	
Sensibilisation	Aucune sensibilisation respiratoire n'est prévue. N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.	
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Peut irriter la peau.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct risque de causer une très légère irritation ou rougeur temporaire.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxic.	
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Tératogénicité	Ce produit N'est pas censé être mutagène.	
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmolement. Les symptômes peuvent inclure la toux, le souffle court, une respiration sifflante et fonction pulmonaire réduite. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale	

Matériaux synergétiques Aucuns connus.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats D'essais
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	> 100 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (Daphnia magna)	10 mg/l, 21 jours
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	> 100 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (Daphnia magna)	10 mg/l, 21 jours

Écotoxicité	Non disponible.
Effets sur l'environnement	Non disponible.
Toxicité aquatique	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Distillats légers (pétrole), hydrotraitement paraffiniques lourds n'est pas considérée comme facilement biodégradable.
Mobilité dans l'environnement	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation

Situation SIMDUT Non contrôlé

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS®

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles, et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données réglementaires: États-Unis

Bibliographie

Non disponible.

Legend to abbreviations and acronyms used in the SDS

Non disponible.